



Parti socialiste
Ville de Genève

Assemblée Générale Ordinaire du 22 février 2022 Procès Verbal

Présent-es : 32 membres présent-es

Excusé-es : 7 membres excusé-es

PV : Léa Winter

Ordre du jour :

1. Désignation de l'équipe de scrutation
2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers
3. Accueil des nouvelles et nouveaux membres
4. Communications
5. Désignation du/de la président-e de l'Assemblée générale ordinaire
6. Rapport des magistrat-es
7. Rapport de la chefferie de groupe au Conseil municipal
8. Rapport d'activité 2021, programme d'activité 2022 et politique de communication de la section
9. Rapport d'activité du Groupe journal, Causes Communes
10. Rapport de la Trésorerie
 - a. Présentation et vote des comptes 2021 et du rapport de l'organe de révision
 - b. Renouvellement du mandat à la vérification des comptes
 - c. Validation du montant des cotisations
 - d. Validation du montant et de la forme de la rétribution des fonctions exercées par les membres du comité
 - e. Présentation et vote du budget 2022
11. Elections au comité :
 - a. Vote sur le nombre de membres au comité (art. 15 §2 let. e Statuts)
 - b. Election à la présidence
 - c. Election à la vice-présidence
 1. Une personne en charge de la mobilisation
 2. Une personne en charge de la coordination avec le PSG et le PSS
 - d. Election à la trésorerie
 - e. Election de la personne en charge de l'accueil et de l'intégration des nouvelles et nouveaux membres
 - f. Elections des autres membres du comité
12. Divers

1. Désignation de l'équipe de scrutation

Deux membres se proposent et sont élu-es par acclamation.

2. Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers

L'ordre du jour est adopté par une large majorité et une abstention.
Un membre annonce un divers.

3. Accueil des nouvelles et nouveaux membres.

Une nouvelle membre se présente.

4. Communications

Léa Winter, collaboratrice politique, annonce les actions et événements à venir.

5. Désignation du/de la président-e de l'Assemblée générale ordinaire

Joëlle Bertossa propose à l'Assemblée de désigner Sylvain Thévoz pour présider cette assemblée. L'assemblée le désigne par acclamation.

6. Rapport des magistrat-es

Sami Kanaan et Christina Kitsos font une présentation orale sur zoom.

Sami et Christina remercient la section, ainsi que le comité et les camarades. Le groupe est redoutable et iels ont beaucoup de plaisir à travailler avec les CM.

A leur tour, iels sont remercié-es pour leur travail et leur engagement.

Leurs rapports sont approuvés à une large majorité avec une abstention.

7. Rapport de la chefferie de groupe au Conseil municipal

Deux chefferies de groupe se sont succédées au cours de l'année. Olivier Gurtner et Amanda Ojalvo qui ont assumé la chefferie dès le début de la nouvelle législature jusqu'en juin 2021. Puis c'est Ahmed Jama avec Oriana Brücker à la vice-chefferie qui leur ont succédés.

Olivier Gurtner et Ahmed Jama présentent leurs rapports.

Les rapports de la chefferie sont approuvés à une large majorité avec une abstention.

8. Rapport d'activité 2021, programme d'activité 2022 et politique de communication de la Section

Joëlle Bertossa présente le rapport d'activité 21 de la section qui couvre la période du 17 mars 2021 au 22 février 2022.

Le rapport d'activité 2021 du comité, le programme d'activité 2022 et la politique de communication de la section sont approuvés à une large majorité avec une abstention.

9. Rapport d'activité du Groupe journal, Causes Communes

Olivia Bessat présente le rapport du groupe journal.

L'équipe du journal est remerciée.

10. Rapport de la Trésorerie

Andrea Villanyi présente son rapport.

a. Présentation et vote des comptes 2021 et du rapport de l'organe de révision

Andrea Villanyi présentent les comptes 2021 et lit le rapport de l'organe de révision ACTA SA.

L'acceptation des comptes et la décharge du comité sont acceptés à une large majorité avec une abstention.

b. Renouvellement du mandat à la vérification des comptes

L'Assemblée confie à nouveau le mandat de la vérification des comptes à la fiduciaire ACTA SA par un vote à une large majorité avec une abstention.

c. Validation du montant des cotisations

La trésorière d'entente avec le trésorier du PSG propose de maintenir à l'identique les montants des cotisations. Cette proposition est validée par l'assemblée à l'unanimité.

d. Validation du montant et de la forme de la rétribution des fonctions exercées par les membres du comité

La forme et le montant de la rétribution de la Présidence sont validés à une large majorité avec une abstention.

L'indemnité pour la charge de la trésorerie est acceptée à une large majorité avec une abstention.

L'Assemblée accepte à une large majorité avec une abstention d'introduire une nouvelle ligne de 1000 CHF dans le budget pour une rétribution exceptionnelle pour les membres du comité qui effectueraient une tâche dépassant le cadre de leur mandat bénévole.

e. Présentation et vote du budget 2022

Andrea Villanyi présente le budget 2022 qui correspond aux charges usuelles hors campagne mais comprend la création d'un poste de responsable de la communication et l'élaboration du bilan de mi-mandat qui doit être fait cette année.

L'Assemblée vote le budget 2022, à une large majorité avec une abstention.

11. Elections au comité :

Le président rappelle les règles et la procédure des élections. Art. 15 al. 2, 3 et 5.

Tou-tes les membres de la section ont reçu l'annonce de l'AGO le 14 janvier et avaient jusqu'au 8 février pour envoyer leur candidatures (CV + lettre de motivation) par courrier ou email.

Le secrétariat a reçu 12 candidatures : 6 hommes et 6 femmes dont 4 CM. Une candidature n'a pas pu être validée en l'absence de paiement des cotisations qui a conduit à la perte du statut de membre de cette personne au début du mois de février. Une personne a retiré sa candidature avant l'envoi de la convocation.

Il reste donc 10 candidatures : 6 hommes et 4 femmes dont 3 CM.

a. Vote sur le nombre de membres au comité (art. 15 §2 let. e Statuts)

L'élection de tou-tes les candidat-es soit 4 femmes et 6 hommes respecte la proportion du sexe le moins représenté (40%) et de CM (3/10) et n'excède pas les 10 places disponibles.

Le préavis du comité sortant est donc d'élire 10 personnes au comité.

L'AG se détermine en faveur d'élire 10 personnes au comité à l'unanimité.

b. Election à la présidence

Joëlle Bertossa et François Mireval se présentent ensemble pour la coprésidence

Joëlle Bertossa et François Mireval sont élu-es par acclamation à la coprésidence de la section.

c. Election à la vice-présidence

i. Une personne en charge de la mobilisation

Florian Schweri se présente et est réélu par acclamation au poste de vice-président en charge de la mobilisation par acclamation.

ii. Une personne en charge de la coordination avec le PSG et le PSS

Manuel Zwyszig se présente et est réélu par acclamation au poste de vice-président en charge de la coordination avec le PSG et le PSS.

d. Election à la trésorerie

Andrea Villanyi se présente et est réélue par acclamation à la trésorerie.

e. Election de la personne en charge de l'accueil et de l'intégration des nouveaux membres

Théo Keel se présente et est élu par acclamation en tant que responsable de l'accueil et de l'intégration des nouvelles et nouveaux membres.

f. Elections des autres membres du comité

L'Assemblée a voté plus tôt sur un comité à 10 membres.

Il reste donc 4 places au comité. Pour les 4 postes restants, il y a 4 candidat-es : Halima Delimi, Vanessa Klein, Jean-Marie Mellana, Luca Nizzola.

Halima Delimi, Vanessa Klein, Jean-Marie Mellana, Luca Nizzola se présentent et sont élu-es au comité du PSVG comme membres simples par acclamation.

Joëlle et François reprenne la présidence de l'Assemblée et font un hommage à Oriana Brücker et Ulkü Dagli qui quittent le comité.

12. Divers

Traitement des divers.

La coprésidence lève la séance à 22h00.